

«Le Maroc entre dans une nouvelle ère, portée par une diplomatie devenue une référence dans la défense des causes nationales»

Dre Houria Ouazzani

Présidente du Centre Mohamed Hassan Ouazzani pour la démocratie et le développement humain, au journal Al-Mounataf

Lors de son entretien avec le journal Al-Mounataf, Dre Houria Ouazzani a affirmé que la question du Sahara marocain a toujours été et demeure la première cause nationale du Maroc. Elle a souligné que les grandes figures du mouvement national ont contribué à défendre cette cause et à revendiquer ce territoire face au colonisateur.

La présidente du Centre Mohamed Hassan Ouazzani pour la démocratie et le développement humain a également déclaré que la recherche académique constitue une composante indissociable de la défense des causes d'actualité. La question du Sahara marocain a toujours occupé une place centrale dans les colloques et les rencontres organisés par le Centre, aux côtés des thématiques liées à la démocratie et au développement humain. Dans cet entretien, Dre Houria Ouazzani apporte plusieurs précisions à ce sujet.

Entretien : Ahmed El Alami

Question : La question du Sahara marocain demeure d'actualité dans l'attente de la mise en œuvre de l'autonomie. Comment la défendez-vous et la portez-vous auprès des instances internationales ?

Réponse : Depuis sa création, le Centre s'est engagé à poursuivre l'action menée par le leader Mohamed Bel Hassan Ouazzani en défendant la cause du Sahara marocain et en menant un plaidoyer en sa faveur.

Cet engagement se traduit notamment par l'organisation de colloques et de conférences consacrés à cette question, ainsi que par un travail de coordination avec d'autres centres et institutions nationales, tels que la Fondation Allal El Fassi, la Fondation Abderrahim Bouabid et d'autres institutions œuvrant pour la défense de la cause nationale.

Aujourd'hui, l'occasion se présente pour le Centre de poursuivre ce plaidoyer en faveur de la mise en œuvre de l'initiative d'autonomie. Celle-ci demeure essentielle pour permettre au Maroc de franchir une nouvelle étape, à un rythme accéléré, dans la réalisation du projet de régionalisation avancée et dans la mise en place de mécanismes supplémentaires en faveur de la démocratie et du développement humain.

À travers l'organisation de colloques, la présentation des dispositions de cette initiative et le renforcement de nos mécanismes diplomatiques, nous poursuivrons cet engagement dans le cadre de notre mission académique et dans la continuité de notre histoire militante, afin d'accompagner aussi bien les consultations internationales en cours que les évolutions du processus dans son ensemble.

Le Maroc se prépare à une nouvelle expérience. Je pense qu'il a déjà franchi des étapes importantes dans cette voie et que le meilleur reste à venir, car le Maroc est aujourd'hui devenu, sur le plan diplomatique, une véritable école et une référence dans la défense de ses causes.

Question : Vous présidez aujourd'hui le Centre qui porte le nom du défunt Mohamed Bel Hassan Ouazzani, l'une des grandes figures ayant défendu l'indépendance du Maroc et son intégrité territoriale. La Fête de l'Unité constitue-t-elle, dès lors, l'expression d'un combat historique continu ?

Réponse : Certainement. Notre père, feu Mohamed Bel Hassan Ouazzani, fut l'un des piliers du mouvement national et l'un des grands leaders patriotiques. Tout au long de sa

vie politique, il a été un fervent défenseur de l'intégrité territoriale et de l'unité politique du Royaume du Maroc.

Il s'est notamment opposé au dahir berbère, qui incarnait une politique de division entre les Marocains, ainsi qu'aux tentatives de partition du Maroc menées par les colonisateurs français et espagnols. À travers les médias, il a exprimé son refus de toute division entre les Marocains, aussi bien durant la période du protectorat qu'après l'indépendance du Maroc.

Il a également mis à profit ses visites diplomatiques et sa participation à différents congrès internationaux pour rappeler que le Maroc possède une histoire ancienne et qu'il doit, en vertu du droit, exercer sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire géographique.

La défense de la souveraineté nationale n'est pas une tâche facile. La conviction patriotique pousse à surmonter les difficultés pour atteindre l'objectif escompté. Ainsi, la récupération des provinces sahariennes, demeurées sous occupation espagnole, constituait la préoccupation majeure de notre cher défunt, que Dieu ait son âme. Il fut parmi les fervents partisans de la Marche verte, qui a conduit au retrait des autorités coloniales espagnoles des provinces du Sud.

Question : Comment commentez-vous les derniers développements au Conseil de sécurité concernant la question du Sahara marocain ?

Réponse : Je pense que l'évolution de la question du Sahara marocain et la manière dont le Maroc l'a abordée depuis son indépendance témoignent clairement du fait que toutes les composantes de la société marocaine, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, considèrent ce dossier comme la première cause nationale.

Cela explique la pleine coopération entre ces différentes composantes, sans restriction ni condition, qui a contribué aux résultats obtenus par le Maroc sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Il convient également de souligner que la résolution 2797 du Conseil de sécurité marque la fin d'une phase de gestion et le début d'une phase de changement, comme l'a exprimé Sa Majesté le Roi dans l'un de ses discours. Cette résolution des Nations unies constitue une victoire politique pour la diplomatie marocaine, dans le cadre des efforts menés par le Maroc depuis 2007 pour consolider la crédibilité de l'initiative d'autonomie proposée par le Royaume en vue de mettre fin à ce conflit régional.

À mon avis, et au regard de mon expérience de chercheuse ayant travaillé dans plusieurs laboratoires à l'étranger, de nombreuses recherches et publications scientifiques ont mis en évidence le fait que l'Algérie a, depuis des années et à de nombreuses occasions, entravé le rapprochement du Maroc avec sa profondeur africaine. Elle a également cherché à dissimuler sa mainmise sur le Sahara oriental, historiquement amputé du territoire marocain par le colonialisme français, à l'instar de ce qu'a fait le colonialisme espagnol en détachant le Sahara occidental des provinces du Sud du Royaume.

Aujourd'hui, l'Algérie se trouve face à une seule option : l'acceptation, sans possibilité de rejet ni de désengagement, car l'autonomie est devenue la seule solution pour sortir de cette situation, conformément au droit international.

Aujourd'hui, le Maroc récolte les fruits de sa conviction en la justesse de sa cause. Son retour au sein de l'Union africaine a peut-être constitué un facteur déterminant pour faire échec à toutes les démarches entreprises contre lui.